

Procès-verbal de la 9^e séance régulière du COMITÉ DE PARENTS des Sommets

Tenue mercredi 15 juin 2022, à 19 h
Par Zoom

PRÉSENCES : **ABSENCES :** **SUBSTITUT:** **S**

A : Arrivé D :Départ

<input type="checkbox"/>	Anis, Jean-Noël	St-Jean-Bosco	S	<input type="checkbox"/>	Landry, Marie-Josée	La Passerelle	S
<input type="checkbox"/>	Avignon, Pierre	Plein-Cœur	S	<input type="checkbox"/>	Langlois, Stéphane	L'Escale	
<input checked="" type="checkbox"/>	Beauchesne, Stéphane	Deux-Soleil		<input checked="" type="checkbox"/>	Lapierre, Louise	La Ruche	S
<input type="checkbox"/>	Beudet, Laurence	Deux-Soleil	S	<input type="checkbox"/>	Lavoie, Marc	Ste-Marguerite	
<input type="checkbox"/>	Bergeron, François	Jardin des Frontières	S	<input type="checkbox"/>	L'Écuyer-Legault, Abelle	St-Barthelémy	S
<input type="checkbox"/>	Bergeron, Josianne	La Tourelle		<input checked="" type="checkbox"/>	Leblanc, Kim	Le Tournesol	
<input type="checkbox"/>	Bordeleau, Geneviève	St-Jean-Bosco		<input checked="" type="checkbox"/>	Lemire, Christiane	La Chanterelle	S
<input checked="" type="checkbox"/>	Bourassa, Dominic	Odyssée		<input checked="" type="checkbox"/>	Malo, Alexandre	Plein-Coeur	
<input type="checkbox"/>	Breault, Valérie	La Passerelle		<input checked="" type="checkbox"/>	Martineau, Joëlle	St-Barthelémy	
<input checked="" type="checkbox"/>	Caron, Julie (A :20h05)	ND de Montjoie		<input type="checkbox"/>	Michaud, Anne-Marie	Val de Grâce	S
<input checked="" type="checkbox"/>	Champagne, Benoit	La Ruche / EHDAA	/S	<input checked="" type="checkbox"/>	Millette, Jocelyn	Arc-en-Ciel	
<input type="checkbox"/>	Chartier, Marianne	La Chanterelle		<input type="checkbox"/>	Morin, Karine	Masson	
<input type="checkbox"/>	Coe, Sonia	Le Tournesol	S	<input type="checkbox"/>	Payeur, Amélie	Baluchon	
<input type="checkbox"/>	Corriveau, Nancy	St-Pie-X	S	<input type="checkbox"/>	Richard, Jean-Philippe	Arc-en-Ciel	S
<input type="checkbox"/>	Côté-Ouellet, Christine	St-Gabriel		<input type="checkbox"/>	Roy, Éliisa	L'Escale	S
<input type="checkbox"/>	Dewey, Justin	Jardin des Frontières		<input type="checkbox"/>	Roy, Geneviève	La Tourelle	S
<input type="checkbox"/>	Dubé, Marie-Christine	St-Gabriel	S	<input type="checkbox"/>	Sabourin-Mallete, Lisabelle	Val de Grâce	S
<input type="checkbox"/>	Favreau, Geneviève	St-Pie-X		<input type="checkbox"/>	Shannon, Pascal	Baluchon	
<input type="checkbox"/>	Gagnon, Valérie	ND de Lourdes		<input checked="" type="checkbox"/>	Simon, Geneviève	ND de Bonsecours	
<input type="checkbox"/>	Gagnon, Véronique	St-Philippe		<input type="checkbox"/>	Sirois, Isabelle	ND du Sourire	
<input type="checkbox"/>	Gaucher, Anne-Marie	ND de Bonsecours	S	<input type="checkbox"/>	Sirois, Julien	Masson	
<input type="checkbox"/>	Girard, Annie	Ste-Marguerite	S	<input type="checkbox"/>	St-Hilaire, Julie	ND de Montjoie	S
<input type="checkbox"/>	Hunter, Holly	L'Odyssée	S	<input type="checkbox"/>	Turcotte, Kevin	Hamelin	S
<input type="checkbox"/>	Jetté, Stéphanie	ND du Sourire	S	<input type="checkbox"/>			
<input type="checkbox"/>	Lacroix, Caroline	EHDAA		<input type="checkbox"/>			
<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>			
<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<i>Bérard, Sébastien</i>	<i>Parents CA</i>	
<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<i>Desharnais, Richard</i>	<i>Parents CA</i>	
<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<i>Lemay, Pierre</i>	<i>Parents CA</i>	

Ordre du jour proposé:

Envoyé par courriel à tous les membres/substituts le 10 juin 2022

Ordre du jour proposé:

1. Mot de bienvenue et vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour (*pour décision*)
3. Présentation de la direction générale
4. Adoption du procès-verbal du 25 mai 2022 et suivi (Annexe 4 *pour décision*)
5. Date des AGAs local (devoir pour les membres)
6. Suivi Détecteurs de CO²
7. Tour de table (*prendre le pouls du local*)
 - 7.1. *Demande d'appuie (ajout séance tenante)*
8. Communication (*pour information*)
 - 8.1. FCPQ
 - 8.2. EHDAA : prochaine rencontre le : 17 octobre 2022
9. Trésorerie (*pour décision*)
 - 9.1. Frais de la soirée
10. Divers
11. Date de la prochaine rencontre : 28 septembre 2022
12. Levée de l'assemblée

Geneviève Simon
Présidente du Comité de parents des Sommets

1. Mot de bienvenue et vérification du quorum

M^{me} Geneviève Simon, présidente, accueille les membres et constate le quorum.
Ouverture de l'assemblée à 19h01.

2. Adoption de l'ordre du jour du 15 juin 2022 (*pour décision*)

M. Benoit Champagne propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté. M. Alexandre Malo appuie.

CP-2021-2022-20220615-001

Il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.
Proposé par M. Benoit Champagne et appuyé par M. Alexandre Malo.

Adopté à l'unanimité.

3. Présentation de la direction générale (*pour information*)

M^{me} Lisa Rodrigue, qui entrera en poste pendant l'été, en remplacement de M^{me} Édith Pelletier, se présente aux membres. M^{me} Pelletier répond aux questions des membres quant à la qualité de l'air dans les établissements. M. Serge Dion informe les délégués d'une entrée progressive à l'Escale et à La Ruche, mais pour l'Odyssée et le Tournesol, d'autres formules sont retenues. Il répond également aux questions des délégués quant au transport scolaire.

4. Adoption du procès-verbal du 25 mai 2022 et suivis (*Annexe 4 pour décision*)

M^{me} Kim Leblanc propose l'adoption du procès-verbal du 25 mai 2022 avec les modifications envoyées par courriel par M. Stéphane Beauchesne (au point 6) et les corrections de coquilles faites par M. Dominic Bourassa. M^{me} Joelle Martineau appuie.

CP-2021-2022-20220615-002

Il est résolu que le procès-verbal du 25 mai 2022 soit adopté avec les modifications envoyées par courriel par M. Stéphane Beauchesne (au point 6) et les corrections de coquilles faites par M. Dominic Bourassa.
Proposé par M^{me} Kim Leblanc. Appuyé par M^{me} Joelle Martineau.

Adopté à l'unanimité.

M^{me} Geneviève Simon fait le suivi des dossiers. Le calendrier et la Régie interne sont maintenant sur le site du CSS. M. Serge Dion a été informé de l'opinion des membres quant aux rentrées progressives au secondaire. M. Pascal Shannon a informé le CSS quant à l'intention du comité de

parents d'acheter des micros et des caméras pour tenir plus facilement les réunions en présentiel et en visio-conférence en même temps. M. Pascal Shannon est en attente de la soumission.

5. Date des AGAs local (*devoir pour les membres*)

M^{me} Geneviève Simon demande aux membres de lui envoyer un courriel pour l'informer des dates des AGAs locales, elle tentera d'assister à quelques AGAs locales. Elle demandera également à la direction générale. Les membres partagent leurs techniques pour mousser la participation aux AGAs.

6. Suivi Détecteurs de CO²

M. Dominic Bourassa propose que :

- Considérant que, dans les principes d'action et de gouvernance du plan stratégique du ministère de l'Éducation du Québec, on retrouve le principe de la subsidiarité : *La subsidiarité est un principe de décentralisation des processus et des décisions qui a pour but d'accroître la rapidité et l'efficacité d'une décision ou d'une action, la responsabilité de celle-ci étant confiée à l'entité compétente la plus proche des personnes qu'elle vise directement. La subsidiarité permet aussi de mieux prendre en considération les réalités locales et régionales, d'en définir les besoins et de bien les intégrer dans les choix et les décisions.*¹
- Considérant que *les infrastructures au fil des décennies, l'état des établissements scolaires s'est détérioré, mais la dégradation des bâtiments s'est accélérée de façon significative dans les dernières années, une condition défavorable au développement et à la réussite des élèves de tous âges. Les besoins en construction, en rénovation et en agrandissement se sont accrus à un rythme qui, aujourd'hui, place le gouvernement devant une urgence d'agir.*²
- Considérant que, dans le plan stratégique 2019-2023, l'enjeu 1 est *l'inclusion et la réussite de tous et toutes*, que l'enjeu 2 est *la qualité des milieux de vie et d'apprentissage* et que *les valeurs liées à la mission du Ministère* incluent la valeur sociale et individuelle de la persévérance.³
- Considérant qu'*il est reconnu qu'une bonne qualité de l'air intérieur rend l'environnement plus propice à l'apprentissage, ce qui favorise la poursuite des études et la réussite scolaire.*⁴
- Considérant que le rapport du Vérificateur général du Québec (VGQ), produit en 2012, stipule : • « *Une bonne qualité de l'air dans les écoles est bénéfique sur les plans de la santé et de la productivité des élèves et du personnel. Sa gestion requiert l'instauration d'une approche systématique, c'est-à-dire d'un processus continu visant à prévenir, à identifier, à évaluer et à résoudre la majorité des problèmes de qualité de l'air intérieur* » (VGQ, 2012 : 3). • « *Les enfants sont plus vulnérables aux contaminants en raison de leur développement rapide et de leur*

¹ Ministère de l'Éducation, Plan stratégique 2019-2023, Mise à jour Mars 2022, p.6.

² Ministère de l'Éducation, Plan stratégique 2019-2023, Mise à jour Mars 2022, p.15.

³ Ministère de l'Éducation, Plan stratégique 2019-2023, Mise à jour Mars 2022.

⁴ Direction générale des infrastructures; Ministère de l'Éducation, *Document de référence sur la qualité de l'air dans les établissements scolaires*, Mise à jour octobre 2020, p.1.

métabolisme. En fait, ils inhalent plus d'air (et donc plus de contaminants) par unité de poids corporel que les adultes » (VGQ, 2012 : 6).⁵

- *Considérant qu'une bonne qualité de l'air intérieur repose sur quatre objectifs prioritaires : • Réduire le plus possible les émissions de contaminants à l'intérieur; • Maintenir un niveau d'humidité et une température acceptables; • Bien ventiler le bâtiment pour assurer un apport suffisant d'air frais et un nombre adéquat de changements d'air par heure; • Minimiser l'introduction des polluants de l'air extérieur.⁶*
- *Considérant qu'il été rapporté par diverses sources que la température a monté à 40 degrés Celsius dans divers locaux, par le passé, dans certaines écoles du CSS des Sommets, notamment celles de Notre-Dame de Bonsecours, l'Odyssee, Saint-Barthélemy et l'Arc-En-Ciel;*
- *Considérant qu'il nous a été rapporté des pics de 3000 ppm de CO₂ dans certains locaux des établissements du CSS des Sommets;*
- *Considérant que les résultats de nombreuses études suggèrent que l'exposition au CO₂ à des concentrations bien inférieures (avoisnant les 1000 ppm) pourrait engendrer des effets indésirables chez certains individus (étourdissements, fatigue, maux de tête, etc.);⁷*
- *Considérant que, présentement, la diffusion des données de notre CSS ne semble pas permettre d'identifier les classes problématiques, le niveau de la problématique ni les pics observables de ces données;*

Le comité de parents des Sommets demande au ministre de l'Éducation, M. Jean-François Roberge, que les résultats des lectures de CO₂ ainsi que celles des températures soient rendus publiques de la façon suivante; en plus de la moyenne hebdomadaire, nous désirons avoir la plus haute lecture hebdomadaire respectivement pour le CO₂, l'humidité ainsi que la température pour chaque local, de chaque établissement, du centre de services scolaire des Sommets afin de permettre une priorisation des améliorations des infrastructures de façon éclairée.

Et que cette demande soit envoyée à tous les députés, tous partis confondus, qui s'occupent des dossiers d'éducation du parlement.

M. Jocelyn Millette appuie.

⁵ Direction générale des infrastructures; Ministère de l'Éducation, op.cit., p.3.

⁶ Direction générale des infrastructures; Ministère de l'Éducation, op.cit., p.4.

⁷ Institut National de Santé Publique du Québec, « COVID-19 : Concepts de base concernant le dioxyde de carbone (CO₂) et sa mesure dans les bâtiments », <https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/3146-dioxyde-carbone-mesure-batiments.pdf> (Page consultée le 10 juin 2022)

CP-2021-2022-20220615-003

- Il est résolu que Considérant que, dans les principes d'action et de gouvernance du plan stratégique du ministère de l'Éducation du Québec, on retrouve le principe de la subsidiarité : *La subsidiarité est un principe de décentralisation des processus et des décisions qui a pour but d'accroître la rapidité et l'efficacité d'une décision ou d'une action, la responsabilité de celle-ci étant confiée à l'entité compétente la plus proche des personnes qu'elle vise directement. La subsidiarité permet aussi de mieux prendre en considération les réalités locales et régionales, d'en définir les besoins et de bien les intégrer dans les choix et les décisions.*⁸
- Considérant que *les infrastructures au fil des décennies, l'état des établissements scolaires s'est détérioré, mais la dégradation des bâtiments s'est accélérée de façon significative dans les dernières années, une condition défavorable au développement et à la réussite des élèves de tous âges. Les besoins en construction, en rénovation et en agrandissement se sont accrus à un rythme qui, aujourd'hui, place le gouvernement devant une urgence d'agir.*⁹
- Considérant que, dans le plan stratégique 2019-2023, l'enjeu 1 est *l'inclusion et la réussite de tous et toutes*, que l'enjeu 2 est *la qualité des milieux de vie et d'apprentissage* et que *les valeurs liées à la mission du Ministère* incluent la valeur sociale et individuelle de la persévérance.¹⁰
- Considérant qu'*il est reconnu qu'une bonne qualité de l'air intérieur rend l'environnement plus propice à l'apprentissage, ce qui favorise la poursuite des études et la réussite scolaire.*¹¹
- Considérant que le rapport du Vérificateur général du Québec (VGQ), produit en 2012, stipule : • « *Une bonne qualité de l'air dans les écoles est bénéfique sur les plans de la santé et de la productivité des élèves et du personnel. Sa gestion requiert l'instauration d'une approche systématique, c'est-à-dire d'un processus continu visant à prévenir, à identifier, à évaluer et à résoudre la majorité des problèmes de qualité de l'air intérieur* » (VGQ, 2012 : 3). • « *Les enfants sont plus vulnérables aux contaminants en raison de leur développement rapide et de leur métabolisme. En fait, ils inhalent plus d'air (et donc plus de contaminants) par unité de poids corporel que les adultes* » (VGQ, 2012 : 6).¹²
- Considérant qu'*une bonne qualité de l'air intérieur repose sur quatre objectifs prioritaires* : • Réduire le plus possible les émissions de contaminants à l'intérieur; • Maintenir un niveau d'humidité et une température acceptables; • Bien ventiler le bâtiment pour assurer un apport suffisant d'air frais et un nombre adéquat de changements d'air par heure; • Minimiser l'introduction des polluants de l'air extérieur.¹³
- Considérant qu'il été rapporté par diverses sources que la température a monté à 40 degrés Celsius dans divers locaux, par le passé, dans certaines écoles du CSS des Sommets, notamment celles de Notre-Dame de Bonsecours, l'Odyssée, Saint-Barthélemy et l'Arc-En-Ciel;
- Considérant qu'il nous a été rapporté des pics de 3000 ppm de CO₂ dans certains locaux des établissements du CSS des Sommets;
- Considérant que *les résultats de nombreuses études suggèrent que l'exposition au CO₂ à des concentrations bien inférieures (avoisinant les 1 000 ppm) pourrait engendrer des effets indésirables chez certains individus (étourdissements, fatigue, maux de tête, etc.).*¹⁴

⁸ Ministère de l'Éducation, Plan stratégique 2019-2023, Mise à jour Mars 2022, p.6.

⁹ Ministère de l'Éducation, Plan stratégique 2019-2023, Mise à jour Mars 2022, p.15.

¹⁰ Ministère de l'Éducation, Plan stratégique 2019-2023, Mise à jour Mars 2022.

¹¹ Direction générale des infrastructures; Ministère de l'Éducation, *Document de référence sur la qualité de l'air dans les établissements scolaires*, Mise à jour octobre 2020, p.1.

¹² Direction générale des infrastructures; Ministère de l'Éducation, op.cit., p.3.

¹³ Direction générale des infrastructures; Ministère de l'Éducation, op.cit., p.4.

¹⁴ Institut National de Santé Publique du Québec, « *COVID-19 : Concepts de base concernant le dioxyde de carbone (CO₂) et sa mesure dans les bâtiments* », <https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/3146-dioxyde-carbone-mesure-batiments.pdf> (Page consultée le 10 juin 2022)

- Considérant que, présentement, la diffusion des données de notre CSS ne semble pas permettre d'identifier les classes problématiques, le niveau de la problématique ni les pics observables de ces données;

Le comité de parents des Sommets demande au ministre de l'Éducation, M. Jean-François Roberge, que les résultats des lectures de CO₂ ainsi que celles des températures soient rendus publiques de la façon suivante; en plus de la moyenne hebdomadaire, nous désirons avoir la plus haute lecture hebdomadaire respectivement pour le CO₂, l'humidité ainsi que la température pour chaque local, de chaque établissement, du centre de services scolaire des Sommets afin de permettre une priorisation des améliorations des infrastructures de façon éclairée.

Et que cette demande soit envoyée à tous les députés, tous partis confondus, qui s'occupent des dossiers d'éducation du parlement.

Proposé par M. Dominic Bourassa Appuyé par M. Sylvain Millette.

Adopté à l'unanimité.

7. **Tour de table** (*prendre le pouls du local*)

M^{me} Geneviève Simon demande aux membres leur opinion sur l'intérêt à ce que le comité de parents s'invite dans la campagne électorale de l'automne 2022. Les membres sont intéressés, et souhaitent qu'on parle de financement par rapport aux besoins réels des enfants, des services aux élèves et **d'arrimage entre les belles mesures et la réalité sur le terrain**, de la diminution du nombre d'élèves par classe, de ne plus accepter les dépassements de classes, du rapport du protecteur du citoyen, mieux cibler les besoins, rétention du personnel, parler **des ressources humaines** pour les services professionnels (**réention des spécialistes**) et celles pour les élèves avec des besoins particuliers, promouvoir la transparence, la communication et l'accès à l'information.

M. Alexandre Malo propose que M^{me} Geneviève Simon ait la latitude de faire des sorties de presse, au besoin, concernant les inquiétudes des parents soulevées ci-haut lors de la campagne électorale. M^{me} Joelle Martineau appuie.

CP-2021-2022-20220615-004

Il est résolu que M^{me} Geneviève Simon ait la latitude de faire des sorties de presse, au besoin, concernant les inquiétudes des parents soulevés ci-haut lors de la campagne électorale.

Proposé par M. Alexandre Malo. Appuyé par M^{me} Joelle Martineau.

Adopté à l'unanimité.

Les membres discutent de leur situation au local.

M^{me} Joelle Martineau propose de faire une rencontre extraordinaire du comité de parents advenant qu'il n'y ait pas d'entente concernant le transport scolaire avant la rentrée 2022-2023. M^{me} Kim Leblanc appuie.

CP-2021-2022-20220615-005

Il est résolu de faire une rencontre extraordinaire du comité de parents advenant qu'il n'y ait pas d'entente concernant le transport scolaire avant la rentrée 2022-2023.

Proposé par M^{me} Joelle Martineau. Appuyé par M^{me} Kim Leblanc.

Adopté à l'unanimité.

7.1 Demande d'appui (ajout séance tenante)

M^{me} Julie Caron propose que le comité de parents appuie la demande locale pour ouvrir un service de garde à l'école Notre-Dame-de-Montjoie, et donne un coup de main pour que l'offre d'emploi soit publiée le plus rapidement possible. M. Jocelyn Millette appuie.

CP-2021-2022-20220615-006

Il est résolu que le comité de parents appuie la demande locale pour ouvrir un service de garde à l'école Notre-Dame-de-Montjoie, et donne un coup de main pour que l'offre d'emploi soit publiée le plus rapidement possible.

Proposé par M^{me} Julie Caron. Appuyé par M. Jocelyn Millette.

Adopté à l'unanimité.

8. Communication (pour information)

8.1. FCPQ

M. Benoit Champagne informe les membres de sa réélection au poste de trésorier de la FCPQ, pour un mandat de deux ans, et du déroulement de la journée du Colloque FCPQ. Pour l'année 2022-2023, il devrait y avoir des rassemblements plus régionaux (Estrie) vers le mois de mars.

8.2. EHDAA : prochaine rencontre le : 17 octobre 2022

M. Benoit Champagne informe les membres de la date de la prochaine rencontre. M. Jocelyn Millette informe les membres des services qui seront offerts par une association pour supporter les parents d'enfants ayant un TSA à partir de septembre prochain. M. Dominic Bourassa informe les membres que les cahiers virtuels devraient dorénavant être fournis aux élèves ayant des outils technologiques.

9. Trésorerie (pour décision)

9.1. Frais de la soirée

Aucun

10. Divers

M^{me} Geneviève Simon invite les membres à venir fêter la Saint-Jean à Bonsecours. M. Benoit Champagne remercie la présidente pour son travail. M^{me} Geneviève Simon remercie les membres pour leur implication.

11. Date de la prochaine rencontre : 28 septembre 2022

12. Levée de l'assemblée

Tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, il proposé par M^{me} Kim Leblanc de lever l'assemblée à 20h51. M. Stéphane Beauchesne appuie.

CP-2021-2022-20220615-007

Il est résolu que le comité de parents lève la séance à 20h45.

Proposé par M^{me} Kim Leblanc. Appuyé par M. Stéphane Beauchesne.

Adopté à l'unanimité.

Geneviève Simon
Présidente